



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avis de résultat de l'appel à manifestation d'intérêt - Transfert d'autorisation de gestion de l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry à Villejuif – Département du Val-de-Marne

Objet : Désignation d'un repreneur de l'autorisation de gestion de l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry

Avis d'appel à manifestation d'intérêt publié le 15 mars 2024.

Le 15 Mars 2024, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été publié visant à transférer l'autorisation de gestion de l'EHPAD Antoine-de-Saint-Exupéry à Villejuif.

L'appel à manifestation d'intérêt avait pour but de sélectionner le repreneur de l'autorisation de gestion de l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry pour assurer la continuité de l'activité de l'établissement et de garantir un transfert d'autorisation de gestion dans les meilleures conditions.

A la suite de la clôture de cet AMI le 15 mai 2024, l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et le Département du Val-de-Marne ont reçu trois dossiers de candidature.

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et le Département du Val-de-Marne ont retenu comme opérateur, pour la reprise de gestion de l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry à Villejuif, la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon (FINESS 750712341) située 35 Rue du Plateau 75958 PARIS Cedex 19.